

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione |
| Herausgeber: | Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung |
| Band: | 13 (1991) |
| Heft: | 1 |
| Artikel: | Le déroulement de la journée des enfants de quatre ans dans une institution préscolaire |
| Autor: | Achtari, Fariba / Dawson, Christiane / Hexel, Dagmar |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-786278 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le déroulement de la journée des enfants de quatre ans dans une institution préscolaire

Fariba Achtari, Christiane Dawson & Dagmar Hexel

Cet article résume un mémoire de licence présenté, en 1988, par F. Achtari et Ch. Dawson à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, section sciences de l'éducation. La recherche a pour thème général les objectifs éducatifs des institutions préscolaires genevoises. Plus précisément, les auteurs se centrent sur le déroulement de la journée des enfants de quatre ans dans les trois types d'institutions préscolaires existantes: l'école enfantine, le jardin d'enfants et la crèche. Des observations systématiques, faites dans trente établissements, ont porté sur la variété des activités proposées, leur fréquence et leur durée. Sur la base de ces données et à l'aide d'informations extraites de documents officiels, une comparaison des objectifs pédagogiques des trois institutions a été tentée.

Introduction

Nous nous sommes inspirées d'une recherche effectuée en Belgique qui avait pour objectif d'examiner les conditions de vie des enfants de quatre ans, aussi bien dans le cadre familial que dans un cadre institutionnel, et de les comparer à celles d'enfants d'un autre pays (R.F.A.). Les données de cette étude ont été recueillies à l'aide de questionnaires remplis par l'institution et les parents.

L'enquête pilote que nous avons tentée à Genève, utilisant une adaptation du questionnaire belge, s'est avérée peu satisfaisante, notamment à cause d'un manque de coopération des familles. Ainsi avons-nous décidé de limiter notre investigation aux institutions et de recourir à une façon plus directe de récolter les données.

Description des institutions préscolaires

A Genève, un enfant de quatre ans peut fréquenter trois institutions préscolaires: *l'école enfantine*, *le jardin d'enfants* ou *la crèche*.

L'école enfantine, institution créée dans le canton en 1826, accueille dans une classe de première enfantine tous les enfants qui ont eu quatre ans au 30 juin précédent la rentrée scolaire.¹ Ces enfants, entre quinze et vingt par classe, sont pris en charge par une seule maîtresse durant toute la journée scolaire. L'horaire officiel de l'école est de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 10.² La fréquentation des classes est facultative. Les enfants inscrits sont tenus de suivre les classes régulièrement, l'institution permettant toutefois aux familles de ne pas envoyer l'enfant l'après-midi. L'école enfantine fait partie intégrante de l'école primaire: les deux degrés enfantins et les deux premiers degrés primaires en forment la division élémentaire. De ce fait, le personnel enseignant de l'école enfantine est soumis aux règlements du personnel de l'enseignement primaire. Les candidats à un poste d'instituteur et d'institutrice en division élémentaire, comme leurs collègues de la division moyenne, doivent posséder un certificat de maturité et suivre des études pédagogiques de trois ans qui préparent à cet enseignement.

L'école enfantine, comme toute l'école publique, est gratuite.

Les jardins d'enfants, créés en Suisse romande à partir de 1860, sous l'influence du pédagogue allemand Froebel, sont actuellement des fondations subventionnées par l'Etat ou entièrement privées. Ils accueillent des enfants de deux ans et demi à cinq ans. En général, le nombre d'enfants présents en classe varie entre douze et quatorze. Ils sont pris en charge par une jardinière d'enfants et une aide.

Les jardins d'enfants sont ouverts de 8 h/8 h 30 à 11 h/12 h. Certains sont aussi ouverts l'après-midi, mais à titre de garderie seulement, n'offrant pas de programme pédagogique particulier.

La formation du personnel éducatif travaillant dans un jardin d'enfants se poursuit à l'école de jardinières d'enfants et dure trois ans. Pendant sa formation, la candidate a la possibilité d'acquérir une base théorique et pratique du métier, d'apprendre les diverses techniques éducatives, de vivre les différentes situations pédagogiques du jardin d'enfants et d'avoir des contacts avec des enfants handicapés.

L'enfant de quatre ans qui fréquente un jardin d'enfants est inséré dans un groupe plus hétérogène du point de vue de l'âge que celui qui fréquente une école enfantine. De ce fait, et vu la conception pédagogique qui a modelé les jardins d'enfants, il est légitime de supposer que les activités qu'on lui propose pourraient varier par rapport à celles que propose l'école enfantine.

Les jardins d'enfants sont payants (environ 150 fr. par mois pour la demi-journée). Ils sont régulièrement inspectés par le Service de la protection de la jeunesse et doivent se conformer à certains règlements quant aux normes à respecter pour les locaux, le mobilier, etc.

Les *crèches*, qui existent à Genève depuis 1886, accueillent des enfants à partir de trois mois à cinq ans.

Dans chaque crèche on trouve une section appelée jardin d'enfants regroupant entre douze et quatorze enfants de trois à cinq ans, pris en charge par une ou deux jardinières et parfois des auxiliaires.

L'horaire de la crèche, adapté aux besoins des familles, est habituellement de 6 h 30 à 19 h. Les enfants y prennent leur repas de midi et font une sieste prolongée.

La formation des jardinières d'enfants travaillant dans les crèches est identique à celle de leurs collègues des jardins d'enfants.

La crèche est également payante. Le barème des contributions des parents est proportionnel à leur revenu brut. Comme les jardins d'enfants, les crèches se trouvent sous la surveillance du Service de la protection de la jeunesse.

Les trois institutions fonctionnent différemment de par l'horaire, l'équipement et le personnel à disposition. En ce qui concerne leur rôle éducatif, il est plus ou moins complexe selon l'institution, en particulier la crèche est appelée à assurer une double fonction: celle d'institution préscolaire et celle de substitut au foyer.

Fréquentation des institutions préscolaires

Il nous a semblé intéressant d'examiner le taux de fréquentation de chaque institution par rapport à la totalité des enfants de quatre ans.

En 1986, sur 3520 enfants de cette tranche d'âge, un peu plus de 60% fréquentaient l'école enfantine, 3% un jardin d'enfants et près de 2% une crèche.

Deux tiers des enfants de quatre ans fréquentent donc, soit toute la journée, soit à la demi-journée, une institution préscolaire. Pour les enfants de cet âge la demande en éducation préscolaire est particulièrement forte lorsqu'elle est dispensée par une institution qui prépare plus ou moins explicitement à la scolarité ultérieure. A cinq ans, quoique toujours non soumis à la scolarité obligatoire, la presque totalité des enfants fréquentent le deuxième degré de l'école enfantine.

But de notre recherche

Le but de notre investigation consiste à aboutir à une meilleure connaissance de la réalité des trois types d'institutions préscolaires en comparant leurs objectifs d'une part, en cernant les contenus à travers les activités qui les caractérisent d'autre part.

Nous avons au départ formulé *trois hypothèses*:

1. Les trois types d'institutions varient quant aux objectifs pédagogiques qu'ils poursuivent.
2. Le type d'institution détermine le déroulement de la journée, à travers les activités qu'elle privilégie.
3. A l'école enfantine et au jardin d'enfants, les activités proposées visent surtout le développement cognitif; par contre, dans les crèches, les activités favorisent davantage le développement affectif de l'enfant de quatre ans.

Les objectifs éducatifs

Les objectifs de *l'école enfantine* genevoise se définissent comme suit³:

- faciliter la transition entre milieu familial et milieu scolaire;
- compléter l'éducation donnée par la famille;
- socialiser l'enfant;
- prévenir les inégalités sociales;
- assurer le développement de l'enfant dans un milieu stimulant et favorisant les expressions «actives»;
- entraîner les perceptions sensorielles et la psychomotricité, l'expression et les fonctions mentales qui préparent aux apprentissages futurs.

Ces objectifs sont traduits dans un programme⁴ qui régit les activités proposées aux élèves. Fort précis et détaillé, il cache quelque peu l'importance qui est accordée à l'activité primordiale de l'enfant à l'âge du premier degré enfantin, qui est le jeu.

Les *jardins d'enfants* ne doivent pas se tenir à un programme particulier mais ils poursuivent tout de même des *objectifs éducatifs et pédagogiques précis*, tels que:

- compléter l'éducation familiale;
- favoriser le développement de l'affectivité, de l'autonomie et de l'intelligence de l'enfant ainsi que son épanouissement social;
- dans un projet pédagogique continu, proposer des activités qui tiennent compte du rythme de l'enfant et de la durée de sa présence en collectivité, dans le respect de son évolution et de sa personnalité;
- répondre aux besoins physiques des enfants (nourriture, repos, soins).

L'absence de programme laisse une grande liberté aux jardinières d'enfants d'adapter la pédagogie aux besoins des bambins qui se trouvent dans cette institution.

Les objectifs éducatifs et pédagogiques de la *crèche* sont les mêmes que ceux des jardins d'enfants en ce qui concerne le groupe d'enfants d'âge comparable. L'encadrement spécifique veut permettre aux enfants de se développer, de s'épanouir et de se préparer à la vie en communauté. Remarquons toutefois que, par opposition aux autres institutions préscolaires, les enfants qui fré-

quentent cette section ont en principe déjà une longue expérience de la vie en communauté. L'objectif de socialisation, important pour l'école enfantine et le jardin d'enfants, pourrait passer quelque peu au second plan dans la réalité. Par contre, comme la crèche remplit une double fonction de substitut du foyer et d'institution préscolaire, on peut supposer que les besoins affectifs et physiques des enfants y occupent une place plus importante qu'ailleurs.

La comparaison des objectifs rencontre de sérieuses limites et n'a pas été très fructueuse pour cette recherche. La population d'enfants pour laquelle les objectifs sont formulés n'est pas la même du point de vue de l'âge ; de plus les objectifs de l'école enfantine trouvent un prolongement à l'école primaire. Il n'est donc pas surprenant que la préparation aux apprentissages futurs y soit expressément mentionnée, contrairement aux jardins d'enfants et aux crèches qui, en revanche, semblent effectivement accorder plus d'importance au développement affectif de l'enfant.

Nous estimons toutefois que les objectifs des institutions préscolaires du type jardin d'enfants et crèche ne sont pas fondamentalement différents de ceux formulés par le Département de l'instruction publique.

Malgré une certaine similitude dans les objectifs éducatifs, nous pouvons nous attendre à ce que chaque type d'institution ait un *déroulement de la journée* différent. Sous déroulement de la journée nous entendons à la fois les *activités proposées* aux enfants, la *durée* de ces activités et le *contexte* dans lequel les enfants les exécutent.

Echantillon et méthodes d'investigation

Nous avons sélectionné 30 établissements préscolaires, dix classes enfantines du premier degré, dix jardins d'enfants et dix crèches, dans lesquels nous avons effectué nos *observations*. Il nous a semblé plus approprié d'observer plusieurs établissements de chaque type pendant une journée entière plutôt qu'un seul pendant un laps de temps plus important, espérant que les données ainsi recueillies soient plus représentatives de chaque type d'institution. Pour minimiser le biais de la composition sociale, nous avons toujours sélectionné un établissement de chaque type dans le même quartier.

Déroulement de l'observation

Nous avons opté pour une observation du groupe entier et non des enfants individuellement. Notre observation débutait le matin avec l'arrivée des enfants et se terminait au moment où ceux-ci quittaient l'établissement. Le temps d'observation variait donc grandement d'une institution à l'autre, allant de plus de dix heures dans les crèches à environ trois heures et demi dans les jardins d'enfants.

Nous avons initialement divisé la journée en *cinq moments*: deux dans la matinée, deux l'après-midi et la pause de midi. Dans nos analyses nous avons éliminé la pause de midi: repas et sieste, spécifiques à la crèche.

Pour chaque groupe d'enfants observé, nous avons établi un protocole d'observation dans lequel étaient retenus: *le moment de l'observation, l'organisation sociale* (contexte dans lequel se déroulent les activités), *l'activité même et sa durée*.

De plus, et dans chaque établissement, nous avons eu un *entretien* avec la maîtresse ou la jardinière responsable, portant sur la réalisation des objectifs pédagogiques de l'établissement.

Définition des catégories d'observation

Pour le classement des activités observées nous avons recours au *dépôt d'activités à l'école maternelle* de A. Delhaxé,⁵ en apportant les adaptations qui s'imposaient pour la situation particulière dans laquelle se déroulaient nos observations. Nous avons notamment modifié la liste des activités proposées par l'auteur, tenant compte de la situation spécifique dans laquelle ont été effectuées les observations. Celles-ci ont été regroupées en *9 catégories*, dont nous présentons ici les plus pertinentes pour notre analyse⁶:

Soins et organisation de la journée: Cette catégorie regroupe des activités qui consistent en des soins d'hygiène, des rangements, des collations, les récréations ainsi que la préparation des jeux.

Manipulation d'objets: Cette catégorie rassemble des activités où l'enfant joue avec de la pâte à modeler, avec des légos, avec des cartes ou encore avec du sable. Ce sont des activités qui conduisent l'enfant à produire ou à construire quelque chose.

Activité scolaire: Il s'agit d'activités qui sont censées préparer l'enfant à l'apprentissage de la lecture ou des mathématiques. Les jeux pédagogiques où, par exemple, l'enfant identifie les couleurs et les formes, figurent sous ce point.

Activité symbolique: Cette catégorie regroupe toutes les activités où l'enfant «fait semblant»: déguisements, jouer avec des poupées, à la dînette, au marchand, etc.

Activité graphique: Regroupe des activités de dessin, de peinture et de coloriage. Le thème des dessins peut être choisi par l'enfant ou proposé par la maîtresse.

Activités extra-scolaires: Réunit des activités comme aller en promenade, faire la cuisine, nager, donc tout genre d'activité ayant trait aux loisirs.

Avec ou sans programme explicite, c'est la maîtresse ou la jardinière d'enfants qui décide du déroulement effectif de la journée. Elle propose les activités

et organise le contexte dans lequel les enfants vont les effectuer. Ce contexte, au sens de Delhaxe, est appelé «*organisation sociale*». Les mêmes activités peuvent en effet être présentées différemment: proposées par l'enseignante ou par l'enfant, en tant qu'activité commune ou à option, comme jeu ou comme tâche d'apprentissage. Nous distinguons *douze différentes organisations*, neuf ont été reprises chez Delhaxe et quatre ont été ajoutées par nos soins. Nous donnons à nouveau la description des organisations sociales les plus fréquentes dans nos observations:

Tâche frontale: Tous les élèves ont la même activité qui ne débouche cependant sur aucune réalisation concrète (par ex.: tous les enfants écoutent une histoire).

Jeux libres: Il s'agit des moments où les enfants choisissent librement ce qu'ils veulent faire, où la maîtresse n'intervient pas dans les activités.

Ateliers: Les enfants choisissent des activités proposées par la maîtresse et ils se répartissent en plusieurs groupes, animés par la maîtresse.

Tâche collective: Nous parlons de tâche collective lorsque toute la classe est engagée dans un travail au même moment, par exemple le chant, un exercice physique, etc.

Activité tournante: La maîtresse propose plusieurs activités aux enfants qu'ils doivent réaliser en petits groupes, sans sa participation.

Présentation des résultats

Nous avons regroupé nos observations selon trois critères: la *fréquence* des activités, leur *durée* moyenne et le *temps total* que les institutions consacrent à une activité donnée. Nous ne considérons dans cette présentation que les activités qui figurent en tête de classement. Les autres sont numériquement trop faibles et/ou n'ont pas pu être observées dans tous les établissements d'une même institution, ou encore leur durée est très peu importante. Etant donné le temps d'observation variable d'une institution à l'autre, notre comparaison concerne surtout *le rang* qu'occupe chaque activité dans le classement.

1. Fréquence des activités

Signalons d'abord que nous avons observé le même nombre d'activités (37 séquences en moyenne par établissement) à la crèche et à l'école enfantine, bien que la durée de la journée scolaire soit nettement plus longue dans la première institution.⁷ Le nombre d'activités répertoriées au jardin d'enfants est de 18 séquences en moyenne.

Voici les activités les plus fréquentes:

| <i>Crèches</i> | <i>Ecole enfantine</i> | <i>Jardins d'enfants</i> |
|----------------------------|------------------------|--------------------------|
| Soins et organisation | Soins et organisation | Soins et organisation |
| Manipulation d'objets | Manipulation d'objets | Manipulation d'objets |
| Langage et lecture | Langage et lecture | Langage et lecture |
| <i>Activité symbolique</i> | Activité graphique | Activité graphique |

Ce classement montre clairement que les activités les plus fréquemment proposées aux enfants de quatre ans sont pratiquement identiques dans les trois institutions. Apparemment, et contrairement à nos attentes, les trois institutions préscolaires semblent se référer à un projet éducatif et pédagogique commun. Ce constat provisoire doit être confirmé par le facteur temps.

2. Durée moyenne des activités

En effet, lorsque nous classons les activités selon le critère de la durée, le tableau se trouve modifié. Les activités qui figurent dans ce tableau se recouvrent en partie avec les plus fréquentes; en partie il s'agit d'occupations uniques dans la journée scolaire qui nécessitent un temps de préparation et d'organisation préalable important (déplacement à la salle de gymnastique, faire la cuisine) qu'on cherche en quelque sorte «amortir»⁸. La seule activité qui n'entre pas dans ces catégories est l'activité scolaire: ni unique, ni très fréquente, sa durée relativement importante reflète le caractère plus scolaire de l'école enfantine par rapport aux autres institutions préscolaires.

Activités les plus importantes du point de vue de la durée:

| <i>Crèches</i> | <i>Ecole enfantine</i> | <i>Jardins d'enfants</i> |
|------------------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Activité extra-scolaire (43') | Activité scolaire (14') | Activité graphique (26') |
| <i>Activité symbolique</i> (21') | Exercice physique (13') | Manipulation d'objets (17') |
| <i>Manipulation d'objets</i> (20') | Activité graphique (11') | Exercice physique (14') |

Relevons encore que la durée des activités est probablement adaptée à la capacité de concentration des enfants de cet âge. En particulier, l'école enfantine semble veiller à ce que les séquences soient courtes, bien qu'elle accueille les enfants un peu plus âgés que les autres institutions.

3. Temps total consacré aux différentes activités

Il nous a semblé raisonnable de vérifier nos hypothèses sur la base d'un temps total que les institutions consacrent aux différentes activités.

Les quatre activités en tête de classement représentent environ 85% de l'ensemble des observations et occupent respectivement 80% (crèches et jardins d'enfants) et 85% (écoles enfantines) du temps scolaire.

La catégorie appelée «*soins et organisation*» représente à elle seule à peu près 40% de l'ensemble des activités répertoriées et occupe entre 30% à 40% du temps de la journée scolaire. Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, le temps consacré aux soins et à l'organisation n'est proportionnellement pas plus important dans la crèche qu'à l'école enfantine ou au jardin d'enfants. Comme elle n'est pas une activité pédagogique proprement dite, nous laissons de côté cette catégorie, sachant que les enfants de quatre ans ont des besoins de soins, et qu'aucune des autres activités ne s'exerce sans un minimum d'organisation préalable ou simultanée. Nous centrerons donc notre comparaison sur les *activités pédagogiques*.

Classement des activités d'après le temps total:

| <i>Crèches</i> | <i>Ecole enfantine</i> | <i>Jardin d'enfants</i> |
|-----------------------|--|-------------------------|
| Manipulation d'objets | Manipulation d'objets | Manipulation d'objets |
| Activité symbolique | Activité scolaire | Activité graphique |
| Langage et lecture | Langage et lecture Activités graphiques | Langage et lecture |

Dans les activités proprement dites, la catégorie «*manipulation d'objets*» occupe la première place dans les trois types d'institutions. Lorsqu'on la met en rapport avec le temps que les enfants passent dans l'institution, elle prend proportionnellement plus de place au jardin d'enfants (31 % du temps total) et à la crèche (25 % du temps total) qu'à l'école enfantine (16%).

La catégorie «*Langage et lecture*» occupe dans les trois institutions un temps proportionnellement identique (12 % à 13 % de la journée scolaire); les trois institutions semblent donc accorder une importance égale à cette activité. À l'école enfantine, la catégorie «langage et lecture» se partage la troisième place avec «l'activité graphique».

Une seule activité distingue les trois institutions et nous semble en quelque sorte caractéristique de chaque type: *L'activité symbolique* pour les crèches, *l'activité scolaire* pour les écoles enfantines et *l'activité graphique* pour les jardins d'enfants.

Il n'est pas surprenant que *l'activité symbolique* revête une importance particulière dans la *crèche*, institution qui s'occupe des enfants pendant toute la journée et qui doit reprendre bon nombre de fonctions que le foyer familial assure pour les enfants qui fréquentent un autre type d'institution. En effet, nous avons pu observer que cette activité occupe environ 10% du temps dans les crèches, par opposition aux jardins d'enfants qui lui accordent une importance moindre. Dans les écoles enfantines, l'activité symbolique n'a pas été observée.

L'activité scolaire est réservée à *l'école enfantine*. L'école y consacre environ 12% de la journée scolaire. Par analogie à ce que nous avons pu observer pour l'activité symbolique, l'activité scolaire est pour ainsi dire inexisteante dans les crèches et prend un temps négligeable dans les jardins d'enfants.

Dans les *jardins d'enfants*, avec un horaire restreint et sans obligation de répondre à des besoins affectifs aussi importants que la crèche, les jardinières font un choix entre les activités les plus importantes pour les enfants de cet âge. Parmi celles-ci figure *l'activité graphique* qui favorise l'expression créative. Proportionnellement, le jardin d'enfants accorde à cette activité une place nettement plus importante (22% de la journée scolaire) que l'école enfantine et surtout que la crèche (respectivement 11% et 9%).

Ce nouveau classement, basé sur le temps total, confirme que les trois types d'institutions semblent se référer à un projet éducatif et pédagogique très semblable. Les activités qu'ils privilégient sont probablement celles qui sont aussi considérées comme les plus importantes pour le développement intellectuel et affectif des enfants. Toutefois, chaque institution met l'accent sur une activité d'une certaine importance, qui reflète en quelque sorte l'image de l'institution, liée à ses origines, mais qui répond également aux besoins des enfants qui la fréquentent et vraisemblablement aux attentes des parents qui y placent leur enfant.

Nous pouvons encore noter que l'école enfantine, mis à part le fait qu'elle semble renoncer à toute activité symbolique, répartit le temps scolaire d'une manière presque équitable entre les activités ludiques (manipulation d'objets), les activités créatrices (activité graphique) et les activités plus «intellectuelles» (lecture/langage). Le déroulement de la journée dans les deux autres institutions est moins équilibré et davantage dominé l'activité ludique.

Face aux résultats de cette analyse, une remarque s'impose. La similitude entre les options éducatives et pédagogiques des institutions préscolaires, qui se dégage du temps accordé aux principales activités, dissimule parfois des variations non négligeables en temps absolu que les enfants consacrent à telle ou telle activité, du fait de la journée scolaire plus ou moins longue. L'exemple le plus flagrant est celui de la manipulation d'objets. L'enfant qui fréquente une crèche y est occupé pendant deux heures par jour en moyenne, tandis que l'enfant au jardin d'enfants passe à peine une heure sur cette activité. Il semble donc que la durée de la journée scolaire différencie les expériences préscolaires des enfants bien plus que son découpage en séquences et surtout le choix des activités.

4. L'organisation sociale

Le tableau qui suit réunit les quatre organisations sociales les plus fréquentes et les plus longues dans les trois institutions préscolaires.

| <i>Crèches</i> | <i>Ecole enfantine</i> | <i>Jardin d'enfants</i> |
|----------------|------------------------|-------------------------------------|
| Tâche frontale | Tâche frontale | Jeux libres |
| Jeux libres | Jeux libres | Tâche frontale |
| Ateliers | Tâche collective | Activité de groupe (jeux libres) |
| Groupe divisé | Activité tournante | Ateliers |

Ce classement des organisations sociales est déconcertant. Deux organisations sociales, la *tâche frontale* et le *jeu libre*, déterminent 80 % du contexte dans lequel se déroulent les activités effectuées dans la journée. La *tâche frontale* prédomine à l'*école enfantine* et à la *crèche* (plus de 60%) tandis que tâche frontale et jeux libres sont d'égale importance dans le *jardin d'enfants* (respectivement 41%).

Les autres organisations sociales qui figurent dans le tableau occupent donc une place presque secondaire. Les ateliers et les groupes divisés par exemple, que nous avons observés dans les crèches, exigent aussi bien des locaux que du personnel en suffisance, conditions qui ne sont que partiellement remplies ailleurs.

Les entretiens avec les directrices des crèches confirment par ailleurs que la répartition des enfants en petits groupes est jugée très appropriée aux besoins des enfants de cet âge et fait partie de leur projet éducatif.

La tâche collective et les activités tournantes que nous avons observées à l'*école enfantine*, font appel à la discipline et à la participation de chaque enfant et cadrent bien avec l'aspect proprement scolaire de l'institution.

Il est évident que les quelques organisations sociales que nous avons observées sont intimement liées aux structures et au fonctionnement de l'institution. Cependant, l'absence d'instrument d'observation plus élaboré ne nous a pas permis de déterminer avec précision la relation entre l'activité observée et l'organisation sociale.

Quelques réflexions avant de conclure

Le but de nos observations était de donner une image du déroulement de la journée dans des institutions préscolaires ouvertes aux enfants de quatre ans. L'image obtenue ne nous semble cependant pas généralisable à toutes les épo-

ques de l'année scolaire. En effet, nos observations ont été effectuées au mois de novembre et rien de nous garantit que le déroulement de la journée se présente de la même façon à un autre moment.

Nous avons eu le sentiment que dans certains cas la journée a été quelque peu «arrangée» pour l'observateur, en fonction de l'image que l'institution croyait avoir à défendre. Les traits caractéristiques qu'une institution s'attribue ont été plus ou moins mis en évidence.

A notre avis, l'enfant de quatre ans trouve un environnement approprié à son développement, quelle que soit l'institution qu'il fréquente. La seule réserve que l'on pourrait formuler à propos du déroulement de la journée concerne la rigidité dans l'organisation sociale, trop centrée sur la tâche frontale. Il est cependant possible que notre dispositif d'observation, qui prenait comme objet le groupe entier, surévaluait à certains moments l'importance de la tâche frontale au détriment d'autres organisations, offrant le contexte à des activités qui se déroulaient simultanément à l'activité principale du groupe.

Conclusions

Par rapport à nos hypothèses de départ, nous pouvons conclure de la façon suivante.

Il ne nous a pas été possible de mettre en évidence que les trois types d'institutions varient selon les objectifs pédagogiques qu'ils poursuivent. Tout d'abord les jardins et les crèches n'ont pas d'objectifs distincts et, si certains sont spécifiques à la division élémentaire de l'école primaire, ils ne sont pas nécessairement pertinents pour le premier degré enfantin qui nous intéressait dans cette recherche.

Que le type d'institution détermine le déroulement de la journée à travers les activités qu'il priviliege ne peut être confirmé qu'en partie. La plupart des activités auxquelles les institutions consacrent un temps relativement important sont identiques. L'activité qui caractérise chaque institution en partie n'est pas nécessairement absente dans une autre institution. Ainsi, l'activité symbolique et l'activité scolaire, qui caractérisent la crèche et l'école enfantine, ont également été observées dans le jardin d'enfants.

Notre troisième hypothèse, qui postulait que l'école enfantine et le jardin d'enfants proposent surtout des activités qui visent le développement cognitif et les crèches des activités visant le développement affectif, ne peut pas être vérifiée. Nos résultats nous permettent d'affirmer que l'opposition entre l'école enfantine et les jardins d'enfants d'une part, la crèche d'autre part, s'avère incorrecte du point de vue des activités proposées. Au-delà de cette constatation, les catégories que nous avons utilisées ne nous permettent pas d'interpréter les résultats de façon univoque.

Si nous admettons que l'activité symbolique peut être classée sans ambiguïté du côté affectif et l'activité scolaire du côté cognitif, la contribution des autres catégories d'activités au développement cognitif ou affectif des élèves n'est pas aussi évidente, elles peuvent viser l'un ou l'autre, selon le contexte.

Adresse : CRPP, Cycle d'orientation, collège des Coudriers, 15A av. Joli-Mont,
CH-1211 Genève 28

¹ Les enfants nés entre le 30 juin et le 31 octobre sont également admis.

² L'école est ouverte aux enfants une demi-heure plus tôt, le matin et l'après-midi.

³ Les objectifs pédagogiques sont formulés pour l'ensemble de la division élémentaire de l'école primaire et non spécifiquement pour le premier degré enfantin.

⁴ Le programme figure dans la brochure «Le printemps de la vie», offerte par le Département de l'instruction publique aux parents des élèves de la division élémentaire.

⁵ Delhaxe, A. Un essai de répertoire d'activités à l'école maternelle. Liège: Université de Liège. Laboratoire de pédagogie expérimentale, 1984.

⁶ L'analyse ultérieure va se limiter aux quatre catégories les plus fréquemment observées.

⁷ Une fois le temps du repas et de la sieste déduit, les crèches ont une «journée scolaire» d'environ 7 heures trois quarts, contre environ 5 heures et demie à l'école enfantine et 4 heures et demie au jardin d'enfants.

⁸ A la crèche la catégorie extra-scolaire comprend toujours la promenade journalière.

Der Ablauf des «Schultages» von vierjährigen Kindern in drei vorschulischen Institutionen

Zusammenfassung

Dieser Artikel basiert auf einer Diplomarbeit, die 1988 von F. Achtari und Ch. Dawson an der «Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation» (Sektion «sciences de l'éducation») der Universität Genf eingereicht wurde.

Das Thema dieser Arbeit sind die pädagogischen Ziele der Vorschulerziehung, genauer gesagt, der Ablauf eines «Schultages» in den drei der Schule vorausgehenden Institutionen: der eigentlichen Vorschule (*école enfantine*), dem Kindergarten und dem Kinderhort. Die systematischen Beobachtungen, die in dreissig Klassen durchgeführt wurden, beziehen sich auf die Vielfalt der vorgeschlagenen Beschäftigungen, deren Häufigkeit und Dauer. Auf der Basis der daraus gewonnenen Daten und anhand von Informationen, die öffentlichen Dokumenten entnommen wurden, konnte ein Vergleich zwischen den drei Institutionstypen vorgenommen werden.

The four year old child's «schoolday» in a pre-school institution

Summary

This article summarizes a research paper presented in 1988 by F. Achtari and Ch. Dawson to the Faculty of Psychology and Educational Sciences, at the University of Geneva to obtain the «licence» in Educational Sciences. The overall theme of the research was to examine the educational objectives of the different pre-school institutions in Geneva.

An empirical analysis of activities was made in the three types of institutions, namely infant school, kindergarten and day nursery. Systematic observations of the daily schedule were recorded in thirty schools, specifically concerning the frequency and durations of the activities proposed. On the basis of these findings, and aided by documents provided by local educational authorities, a comparison of the educational objectives of the three types of institutions was made.